

ENSEIGNANT(E) EN ARTS PLASTIQUES

SESSION AUTOMNE 2024

- ▶ **Classe d'emploi :** Enseignants(es)
- ▶ **Département ou discipline :** Direction des études
- ▶ **Horaires :** Variable selon la charge de cours
- ▶ **Salaire annuel :** Prévu à la convention collective
- ▶ **Entrée en fonction :** Août 2024
- ▶ **Statut(s) :** Contractuel, temps partiel

LE CADRE DE TRAVAIL

Le travail d'équipe, la recherche de solutions et d'idées créatives sont ce qui anime notre organisation. Avec nous, il sera possible de s'investir dans plusieurs projets stimulants, au sein d'un Cégep en plein développement !

- ▶ 4 semaines de vacances par année + 7 jours de maladies monnayables après la 1^{ère} année + possibilité d'un horaire d'été;
- ▶ 13 jours fériés payés;
- ▶ Régime de retraite à prestations déterminées et programme d'assurance collective;
- ▶ Accès à un service de PAE et télémédecine;
- ▶ Programme de perfectionnement avantageux pour le développement des compétences et la possibilité d'avancement professionnel;
- ▶ Des activités divertissantes pour apprendre à connaître votre communauté collégiale;
- ▶ Un rabais et un accès privilège pour réaliser vos achats de spectacles à Valspec;
- ▶ Accès à la cafétéria, bibliothèque, clinique-école en soins infirmiers, à la salle d'entraînement et encore plus;
- ▶ La ville de Salaberry-de-Valleyfield est entourée et sillonnée d'eau, son centre-ville propose une offre commerciale variée et une attractivité unique, attrayante et ambitieuse.

NATURE DU TRAVAIL

Dans le cadre de vos fonctions d'enseignant ou d'enseignante au programme de **Arts plastiques**, vous évoluerez dans un département dont les membres sont dévoués à l'accomplissement d'une même mission : celle de permettre aux étudiants et aux étudiantes d'accéder à un enseignement supérieur de qualité et de faire rayonner la profession dans son milieu.

En plus d'une charge d'enseignement, la personne retenue se verra confier diverses activités associées à la pédagogie telles que :

- ▶ Le suivi nécessaire à la mise en place des activités relatives au développement pédagogique des étudiants(es);



POSTE À COMBLER

Un défi inspirant à relever

- ▶ L'élaboration des plans de cours;
- ▶ L'implication dans les opérations du département liées :
 - à la prestation des cours et aux modalités d'évaluation;
 - aux besoins en locaux et en équipements (organisation matérielle), etc.;
- ▶ Participer aux autres activités départementales;
- ▶ Agir à titre de personne ressource pour les étudiants(es).

SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE

- ▶ Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine d'études jugé pertinent;
- ▶ Expérience en enseignement collégial, un atout;
- ▶ Capacité d'intégration à l'équipe et à la structure départementale;
- ▶ Apte à animer un groupe d'étudiants de façon dynamique et créative;
- ▶ En mesure d'assurer un travail de qualité à travers la planification, la réalisation et l'organisation de votre travail.

AUTRES EXIGENCES

- ▶ Les candidat(e)s convoqué(e)s en comité de sélection seront soumis à un test obligatoire portant sur la maîtrise de la langue française et pourront être évalués au sujet de leurs connaissances et leurs habiletés liées à l'emploi;
- ▶ Vous êtes une personne :
 - Intéressée par l'enseignement supérieur;
 - Consciente des exigences propres à la profession;
 - En mesure d'assurer un travail de qualité à travers la planification, la réalisation et l'organisation de votre travail;
 - Reconnue pour démontrer un désir d'innover;
 - Qui fait preuve d'autonomie, de flexibilité et d'adaptation.

INTÉRESSÉ(E) PAR CETTE OFFRE ?

Déposez votre candidature dans la section TRAVAILLER AU CÉGEP de notre site web.

<https://www.cegepvalleyfield.ca/travailler-au-cegep/?Type=Poste+sp%C3%A9cifique+affich%C3%A9&Concours=E-510-01#postuler>

Le Cégep de Valleyfield souscrit à un programme d'accès à l'égalité et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Au besoin des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Seules les personnes retenues par le comité de sélection seront contactées.

